

Benoit Beucher

Manger le pouvoir au Burkina Faso

La noblesse mossi
à l'épreuve de l'Histoire

KARTHALA



LES AFRIQUES

Manger le pouvoir au Burkina Faso **Benoît Beucher**

La noblesse mossi à l'épreuve de l'Histoire

Les monarchies africaines sont-elles solubles dans la modernité républicaine de l'État-nation ? Depuis que des groupes de cavaliers ont fondé les premiers royaumes mossi vers la fin du XV^e siècle, des souverains n'ont cessé de se succéder sur le trône. Cependant, leur histoire est loin d'avoir été immobile. L'ensemble de leurs formations politiques, qu'ils nomment le « Moogo » ou le « Monde », n'a pas été l'espace parfaitement isolé que s'est longtemps plu à rappeler toute une littérature coloniale. En réalisant l'une des premières histoires synthétiques de ces royaumes sur la longue durée, Benoît Beucher montre comment ceux « qui ont mangé le pouvoir », les nobles mossi, ainsi que leurs sujets, ont fait face à des transformations dépassant de très loin les frontières de leurs seuls royaumes.

L'expansion de l'islam, du christianisme, l'irruption des troupes coloniales françaises, deux conflits mondiaux, la tenue des premières élections, l'indépendance et l'instabilité des régimes postcoloniaux ne se sont pas soldés par la dissolution des royautes dans la durée, mais par la coexistence de systèmes monarchiques de droit divin et d'un régime républicain.

Benoît Beucher invite précisément à se départir d'une vision « exotique » du politique au sud du Sahara qui pousserait à n'y voir qu'une anomalie. S'appuyant sur une importante collecte de sources écrites, audiovisuelles et orales, il montre comment se sont entremêlées des trajectoires européennes et africaines de l'empire, de l'État, de l'ethnicité et de la nation – bien souvent sur le mode du malentendu et du conflit – dont la compréhension des effets peut seule permettre de saisir la complexité de l'histoire présente du Burkina Faso.

Benoît Beucher, docteur en histoire et en science politique, est membre de l'Institut des Mondes africains (UMR CNRS 8171-IRD 243).

LES AFRIQUES



COLLECTION DIRIGÉE PAR RICHARD BANÉGAS & BÉATRICE HIBOU

Manger le pouvoir au Burkina Faso

LES AFRIQUES

La collection « Les Afriques » accueille des ouvrages traitant des sociétés politiques et économiques en Afrique subsaharienne et en Afrique du Nord. Ouverte à des travaux issus de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, notamment de l'économie politique et de la sociologie historique du politique, elle met l'accent, selon une démarche pluridisciplinaire, sur le va-et-vient nécessaire entre les données de terrain et les réflexions théoriques.

Renouveler les approches et les méthodologies de l'analyse comparée et, ce faisant, aider à produire un autre regard sur les mutations du politique et de l'économique au Sud comme au Nord, telle est l'ambition de cette collection.

Benoit Beucher

Manger le pouvoir au Burkina Faso

La noblesse mossi
à l'épreuve de l'Histoire

Éditions KARTHALA

22-24, boulevard Arago
75013 PARIS

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	9
ACRONYMES	13
NOTE SUR LA TRANSCRIPTION DU MOORÉ	15
INTRODUCTION GÉNÉRALE	17
CHAPITRE 1 LES MOSSI : UNE SOCIÉTÉ POUR L'ÉTAT	41
CHAPITRE 2 DE LA RENCONTRE AUX CONQUÊTES COLONIALES	81
CHAPITRE 3 SORTIE DE GUERRE. L'OUVERTURE DU CHAMP DES POSSIBLES	119
CHAPITRE 4 UNE INFLUENCE HÉGÉMONIQUE DISPUTÉE SUR LE TERRITOIRE VOLTAÏQUE	155
CHAPITRE 5 LA SUPPRESSION DE LA HAUTE-VOLTA. L'EXISTENCE DANS L'ABSENCE	189
CHAPITRE 6 L'ÉTAT INDÉPENDANT À LA RECHERCHE DU MONOPOLE DES LOYAUTÉS	239
CHAPITRE 7 DE LA RÉVOLUTION SANKARISTE À L'«AUTOMNE BURKINABÈ»	273
CONCLUSION GÉNÉRALE	317
BIBLIOGRAPHIE	325
GLOSSAIRE	339
TABLE DES CARTES ET GRAPHIQUES	343

En la mémoire de ma babcia Marie Jèdrika

*Pour ma petite Sara-Lyne, le jour où tu voudras
en savoir plus sur l'histoire de tes ancêtres...*

*« La volonté absolue de régner, c'est ça la continuité. Il y a un fil qui se
brise parfois, mais il finit toujours par se reformer, c'est ça l'histoire. »*

Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, 1^{er} août 2003.

REMERCIEMENTS

On a coutume de dire que le travail du jeune chercheur, particulièrement du doctorant, est marqué du sceau de la solitude. Ces moments de solitude ont été pour moi ceux de celui qui a atteint de nombreuses fois les limites de ce qu'il était capable de faire. Car, en réalité, cet ouvrage, issu de ma thèse de doctorat, est une œuvre partagée. Toutes celles et ceux que je voudrais remercier ici, mais aussi celles et ceux que j'aurais oubliés – puissent-ils me pardonner ! – y ont apporté une précieuse contribution. Car il n'y en a pas de petite ou de grande, de même que l'on peut douter qu'il y ait de petits ou grands événements dans l'histoire des hommes. Autant dire que sans le soutien et l'aide de chacun, mes recherches auraient à coup sûr pris un tour bien différent.

Je souhaite tout d'abord remercier chaleureusement le professeur Jacques Frémeaux qui a dirigé depuis le départ mes travaux de recherche, qui m'a prodigué tous ses encouragements, fait partager sa rigueur intellectuelle, et a fait son possible pour me donner les moyens d'accomplir cette étude jusqu'à son terme. Je suis également redevable de l'aide apportée pendant plus de dix ans par le regretté Michel Izard qui a patiemment suivi mon travail et m'a transmis sa fascination pour la société politique mossi.

Je tiens aussi à remercier les héritiers de cette aristocratie guerrière qui a fondé il y a près d'un demi-millénaire des commandements dont certains sont devenus des royaumes. Je pense tout particulièrement à SM le Moogo Naaba Baongho II dont les bénédictions m'ont accompagné toutes ces années passées à suivre les traces de ses ancêtres. J'espère avoir su relater une histoire à la hauteur de leur geste. J'exprime également toute ma gratitude à SM le Boussouma Naaba Sonré qui n'a pas ménagé son temps pour me recevoir, à SM le Tenkodogo Naaba Saaga, à SE le Baloum Naaba Tanga II qui m'a ouvert les portes du palais royal et soutenu depuis le départ, ainsi qu'à SE le Kayao Naaba Wobgho, et SE le Larlé Naaba Tigré.

Comment oublier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à enrichir à des degrés divers ce travail, à le discuter et à m'aider à en corriger les imperfections. Que soient donc remerciés ici Xavier Bardou qui m'a permis cette belle rencontre avec le Burkina Faso, Jean-François Bayart, Romain Bertrand, Annick Besnard, Pierre Boilley, Jean-Marie Bouron, Marie-Christine Deleigne, Michèle Farache, Laurent Fourchard, Daouda Gary-Tounkara, Patrick-Papa Dramé, Basile L. Guissou, Vincent Joly, feu Joseph Ki-Zerbo, Issiaka Mandé, Claude-Hélène Perrot, Pierre-Claver Hien, feu Mathieu Hilgers, Dominique Jardin, Marianne Nabaloum, Élie Ouédraogo, Gervais Ouédraogo, Honoré Ouédraogo, Thomas Perrot, Maria Romo-Navarrete, Samuel Salo, Jean Schmitz, Étienne Smith, Olivier Vallée, Adrienne Vanvyve et Cheikhna Wague. Je pense également à Hamidou Diallo, Honoré Kouassi, Didier Ouédraogo, Vincent Sébogo, et l'abbé Jacob Yoda, qui m'ont permis de découvrir la richesse des archives relatives à l'histoire du pays mossi et plus généralement du Burkina.

Je tiens également à remercier vivement le Fonds d'Analyse des Sociétés politiques (Fasopo), présidé par Jean-François Bayart, l'Agence Française de Développement (AFD) ainsi que la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement du Ministère des Affaires étrangères (DGCID/MAE) qui ont permis le financement de deux importantes missions sur le terrain entre 2007 et 2009, ainsi que la Chancellerie des Universités de Paris dont la bourse Louis Forest en Lettres et Civilisations étrangères a également permis de financer en grande partie mes recherches au Burkina et en Côte d'Ivoire entre 2007 et 2010. J'exprime par ailleurs ma gratitude au Fonds national de la Recherche scientifique belge (FNRS) qui, dans le cadre d'un post-doctorat, m'a permis de suivre sur place les importantes transformations politiques que le Burkina a connues entre 2014 et 2016.

Je voudrais aussi remercier l'ensemble des Burkinabè qui, depuis la première fois où j'ai foulé le sol de leur pays, m'ont accompagné dans mes pérégrinations, m'ont aidé à traduire le mooré, ont pris avec humour les horreurs que je disais involontairement dans cette langue, n'ont pas été offusqués par les manières parfois un peu cavalières d'un étranger qu'ils ont malgré tout traité avec bienveillance. Qu'ils sachent que je leur suis reconnaissant, et que j'ai essayé de suivre au plus près leurs bons conseils. Ma dette est également grande envers ma belle-famille Tiendrébéogo à Ouagadougou, en particulier Yolande, Bénilde, Innocent, Rose et Céline, dont l'affection m'a tant fait aimer mes séjours et tant regretter mes départs.

Je voudrais enfin dire à quel point l'épreuve qu'a été la préparation et la rédaction de cet ouvrage a été adoucie par la patience et le soutien

moral apportés par ma femme, Irène Benewendé Tiendrébéogo. Il faut vivre ce cheminement presque initiatique pour comprendre pourquoi tout chercheur accompagné d'une femme attentionnée doit admettre que, sans elle, presque rien n'aurait été possible.

Les imperfections de ce travail sont de mon fait. Sa richesse est d'abord celle de l'histoire des sociétés africaines dont il y est question. À la lecture de mes sources, j'ai en effet souvent eu le sentiment de n'être qu'une sorte de photographe qui a eu la chance de se trouver devant un magnifique paysage, un photographe conscient que le cliché ne pourrait être raté qu'en faisant preuve d'une impardonnable maladresse...

ACRONYMES

AAN: Archives de l'Assemblée nationale du Burkina Faso
AAO: Archives de l'Archevêché de Ouagadougou
AGMAfr: Archives générales des Missionnaires d'Afrique
ANCI: Archives nationales de la Côte d'Ivoire
ANF-CAOM: Archives nationales de France / Centre d'Archives d'Outre-mer
ANF-CARAN: Archives nationales de France / Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales
AOF: Afrique occidentale française
APAS: Affaires politiques, administratives et sociales
BCI: Basse-Côte d'Ivoire
BTS: Bataillons de Tirailleurs sénégalais
CCC: Comité consultatif constitutionnel
CCNR: Comité consultatif national pour le Renouveau
CCRP: Conseil consultatif sur les Réformes politiques
CDP: Congrès pour la Démocratie et le Progrès
CDR: Comité de Défense de la Révolution
CEFA: Comité d'Études franco-africaines
CENI: Commission électorale nationale indépendante
CFOP: Chef de file de l'opposition
CFTC: Confédération française des Travailleurs chrétiens
CHETOM: Centre d'Histoire et d'Études des Troupes d'Outre-mer
CMRPN: Comité de Redressement pour le Progrès national
CNA: Centre national des Archives du Burkina Faso
CNR: Conseil national de la Révolution
CSP: Conseil de Salut du Peuple
CSV: Confédération syndicale voltaïque
DOP: Discours d'Orientation politique
FAC: Fonds d'Aide et de Coopération
FAV: Forces armées voltaïques
FIDES: Fonds d'Investissement et de Développement économique et social

FOM: France d'Outre-mer
GMP: Gouvernement militaire provisoire
HCI: Haute-Côte d'Ivoire
HSN: Haut-Sénégal-Niger
JOHV: Journal officiel de la Haute-Volta
LIPAD: Ligue patriotique pour le Développement
MDV: Mouvement démocratique voltaïque
MLN: Mouvement de Libération nationale
MPA: Mouvement populaire africain
MPP: Mouvement pour le Peuple et le Progrès
OCV: Organisation communiste révolutionnaire
OMOCI: Office de la Main-d'œuvre de Côte d'Ivoire
OMOHV: Office de la Main-d'œuvre de Haute-Volta
ORD: Organisme régional de Développement
PAI: Parti africain de l'Indépendance
PCRv: Parti communiste révolutionnaire voltaïque
PDCI: Parti démocratique de Côte d'Ivoire
PDU: Parti démocratique unifié
PDV: Parti démocratique voltaïque
PNV: Parti national voltaïque
PPD: Plan populaire de Développement
PRL: Parti républicain de la Liberté
PSEMA: Parti social d'Éducation des Masses
RDA: Rassemblement démocratique africain
RDP: Révolution démocratique et populaire
RTB: Radio-Télévision du Burkina
RTS: Régiment de Tirailleurs sénégalais
SAA: Syndicat agricole africain
SHAT: Service Historique de l'Armée de Terre
SNEAHV: Syndicat national des Enseignants africains de Haute-Volta
SUVESS: Syndicat unique voltaïque des Enseignants du Secondaire et du Supérieur
SYNTSHA: Syndicat des Travailleurs de la Santé humaine et animale
UDIHV: Union de Défense des Intérêts de la Haute-Volta
UDV: Union démocratique voltaïque
ULC: Union des Luttes communistes
ULC-R: Union des Luttes communistes reconstruites
UNDD: Union nationale pour la Défense de la Démocratie
UNST-HV: Union nationale des Syndicats des Travailleurs de la Haute-Volta
UPC: Union pour le Progrès et le Changement
UPV: Union progressiste voltaïque
UV: Union voltaïque

Il existe de très nombreuses façons de retranscrire le mooré, c'est-à-dire la langue des Mossi, en français. Le titre porté par le roi de Ouagadougou peut, par exemple, aussi bien s'écrire « Moogo Naaba » que « Moro Naba » ou encore « Mogho Naba ». De même, on retrouve l'ethnonyme « Mossi » sous de multiples variantes, allant de « Mosi » à « Moaaga » en passant par « Moose » ou « Mossé ». Ajoutons que les pluriels compliquent encore les choses. Le mot « *naaba* », c'est-à-dire « chef », se dit au pluriel soit « *nanamsé* » dans la région du Plateau central, soit « *nanamba* » dans le Yatenga.

Pour simplifier la lecture de ce livre, j'ai pris le parti de franciser la graphie des mots ou expressions en mooré quitte à mécontenter certains puristes, mais en ayant à l'esprit le souci d'être facilement lu par ceux qui ne sont pas familiers avec cette langue ; j'imagine qu'ils sont nombreux... Je n'ai donc pas utilisé la transcription phonétique adoptée par la Sous-Commission nationale du mooré à qui l'on doit cependant un très précieux dictionnaire récemment édité. Les accents permettent de prononcer facilement les mots employés en mooré. En revanche, les doublements de consonne ont été conservés ainsi que le « g » qui peut être prononcé comme en français ou « r » dans certains cas. J'ai également choisi de citer sans aucune déformation les sources écrites, y compris avec leurs fautes de syntaxe et d'orthographe. Précisons encore que je n'ai pas accordé au pluriel les ethnonymes comme cela est couramment admis.

[illegible]

Carte réalisée par Alexandre Nicolas (www.le-cartographe.net)

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Tous les vendredis matin, un curieux rituel se déroule dans la ville de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. Il s'agit de la cérémonie du « Faux départ » au cours de laquelle le Moogo Naaba, l'un des quatre principaux rois des Mossi¹, feint de vouloir quitter sa capitale. Son cheval l'attend. Mais ses hauts dignitaires le dissuadent de partir. Le cheval est dessanglé. Des coups de feu sont tirés. Pour un observateur étranger ignorant presque tout de l'histoire de ce petit État enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, la scène peut paraître pittoresque, voire exotique. Au cours des décennies qui ont suivi l'indépendance de la Haute-Volta en 1960, cette cérémonie a fini par faire partie d'une sorte de folklore national attirant curieux et badauds. Ce succès n'a cependant pas été du goût de tous, à l'image du roi Kougri (1957-1982)² dont l'exaspération l'a poussé à demander aux pouvoirs publics qu'ils prennent les mesures visant à faire cesser le « comportement sans égards, exagéré et parfois même insultant de certains touristes et autres personnes étrangères lors de [ses] cérémonies³ ». Ces spectateurs déclarés indésirables n'ont probablement pas saisi l'importance d'un rituel qui rappelle au roi cette ancienne interdiction faite à ses ancêtres de s'absenter trop longtemps loin de la capitale, façon de commémorer le processus de centralisation du pouvoir royal vraisemblablement amorcé au XVIII^e siècle.

Le roi Kougri a fini par avoir gain de cause. Aujourd'hui, il est interdit de filmer ou de photographier l'événement sans y être autorisé. Pourtant, au cours de la domination coloniale française, ceux que les Mossi

1. Ou *Moaaga* au sg., *Moosé* au pl. Afin de faciliter la lecture de l'ouvrage, je préfère employer sa forme invariable « Mossi » utilisée à la fois comme substantif et comme adjectif.

2. Les dates entre parenthèses marquent le début et la fin du règne ou de la fonction de la personne citée.

3. Lettre du Moogo Naaba Kougri au ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Ouagadougou, 7 sept. 1972, Centre national des Archives du Burkina (CNA) 8V 338.

appellent les *naaba*, c'est-à-dire leurs chefs politiques⁴, se sont volontiers prêtés au jeu des photographes. Les éditeurs européens de cartes postales y ont trouvé là un sujet qu'ils ont estimé suffisamment exotique pour stimuler l'imagination de leurs clients et par là leurs ventes. Dès le tout début du XX^e siècle, et plus encore à partir des années 1920-1930, l'émission de cartes postales à l'effigie des *naaba* s'est sensiblement accrue. La Mission catholique, établie auprès d'eux depuis 1901, y a prêté son concours actif. Mais, reflets d'une vision a-historique des sociétés colonisées, ces documents iconographiques, malgré tout précieux pour les historiens, témoignent le plus souvent d'un manque de curiosité doublé d'une profonde ignorance à l'égard d'une société aristocratique qui a fondé son espace politique, le *Moogo*⁵, ou « Monde », probablement vers la fin du XV^e siècle. Un exemple peut nous en convaincre. L'une de ces cartes, probablement éditée au tout début des années 1900 par un certain « H. Danel » établi à Kayes, dans l'ancien Soudan français (actuel Mali), présente un fier personnage revêtu de ses atours de souverain comme le « Nabat de Mossi (sic!) », ce qui n'a aucun sens. Cet homme est vraisemblablement le roi du Yatenga, l'une des principales royautes du Moogo. Sans plus de scrupules, le correspondant qui a utilisé cette carte a pris sa plume pour inscrire ceci sur le portrait : « Le chef des Noirs décoré de la Légion d'honneur » ! La décoration d'un souverain « indigène » par la République est manifestement tournée en dérision. D'ailleurs, combien sont ceux qui se sont demandés à cette époque les raisons pour lesquelles un notable africain pouvait être le récipiendaire de la plus haute distinction française ?

De même, combien se demandent aujourd'hui pourquoi des princes mossi continuent de régner au sein de la République du Burkina sans y voir un anachronisme, un excentrique amalgame entre une « tradition » et une « modernité » dont le continent africain serait coutumier ? Qui prendrait au sérieux les propos d'un lecteur du quotidien *Le Pays* selon qui il est anormal que l'actuel roi de Ouagadougou, Naaba Baongho II, soit élevé à la dignité de Grand Croix de l'Ordre national par le roturier et président Blaise Compaoré, arguant du fait que la reine d'Angleterre n'accepterait jamais d'être décorée par son premier ministre⁶ ?

4. *Naaba* (*nanamsé* ou *nanamba* au pl.) désigne chez les Mossi les nobles détenteurs du pouvoir de commander d'autres hommes (le *naam*). Ce mot est communément traduit par « chef ».

5. Le Moogo épouse en grande partie le Bassin du fleuve Nakambé (ancienne Volta Blanche), situé sur le Plateau central, dont le cœur géographique est l'actuelle capitale du Burkina Faso, Ouagadougou.

6. Yannick S. Somda, « Il faut un régime constitutionnel monarchique... », *Le Pays*, n° 4280, 9-11 janv. 2009, p. 10.

L'omniprésence des *naaba* à la fois dans les rues des principaux villages et villes du pays, dans les médias nationaux (télévision et presse écrite) ou sur les bancs de l'Assemblée nationale, ne peut que retenir l'attention du chercheur et l'inciter à prendre un peu plus au sérieux l'histoire de la société mossi et plus généralement burkinabè. Cet appel à saisir la complexité de la présence des rois africains sur la scène politique contemporaine a notamment été lancé à la fin des années 1990 par Claude-Hélène Perrot et François-Xavier Fauvelle-Aymar. Ceux-ci ont mis en lumière l'existence d'un phénomène qu'ils ont qualifié de « retour des rois » qu'auraient connu de nombreux États d'Afrique subsaharienne au cours de la décennie⁷. Voilà qui m'a intrigué ; suffisamment pour que j'entreprenne à mon tour des recherches sur ceux dont les Mossi disent qu'ils ont « mangé le pouvoir ».

Débutées en 2000, poursuivies jusqu'en 2014, rythmées par de très fréquentes recherches sur le terrain, ces enquêtes ont rapidement confirmé l'intuition selon laquelle, au Burkina, les rois ne sont jamais revenus. En réalité, ils n'ont jamais quitté la scène politique. Effectuant une sorte de travail archéologique en partant du présent, j'ai patiemment tenté de remonter le fil de l'histoire et tiré la conclusion que, pour paraphraser les mots que m'a confiés Joseph Ki-Zerbo, « ce fil se brise parfois mais finit toujours par se reformer ». Malgré la succession d'événements contingents de grande portée politique, sociale et économique, à commencer par la conquête coloniale, les velléités de conquête des esprits qui s'en sont suivies, la crise économique mondiale des années 1930, deux guerres mondiales ou encore l'accession à l'indépendance, la royauté de Ouagadougou, tout en faisant la preuve de sa plasticité, tout en se réformant, parfois en s'affaiblissant avant de se ressaisir, est restée une force politique influente à l'échelle régionale et nationale. Pour paraphraser Paul Veyne, telle était l'« intrigue⁸ » qui a aiguillonné ma curiosité au tout début de mes recherches et guidé mon questionnement. De façon très amicale, le regretté Michel Izard me poussait cependant à aller plus loin. Dans l'ensemble de ses travaux, cet anthropologue, l'un des meilleurs connaisseurs du monde du pouvoir mossi précolonial, a mis en lumière l'existence d'États dynastiques ou royaux portés par

7. Claude-Hélène Perrot, François-Xavier Fauvelle-Aymar (dir.), *Le Retour des rois. Les autorités traditionnelles et l'État en Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2003.

8. Je pense comme l'historien Paul Veyne que les « faits » en histoire n'existent pas en eux-mêmes, indépendamment de l'observateur ou de l'analyste. Plutôt que de parler de « faits » ou d'« événements » de façon trop réifiante, celui-ci propose la notion d'intrigue rappelant ainsi que ce qu'étudie l'historien est aussi humain qu'un drame ou un roman. Cf. Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971, p. 52 et sq. Voir aussi Paul Ricoeur, *Temps et récit*, t. 1, Paris, Seuil, 1983.

des dynamiques historiques fortes et pluriséculaires. Hélas, ses investigations n'ont pas porté au-delà d'une conquête coloniale engagée à partir de 1895. Si bien que l'on pouvait se demander ce qu'il est advenu d'un si riche univers politique, soutenu par un projet de société à l'origine de la constitution d'une identité commune fortement « imaginée⁹ », au-delà de la prise par les armes d'un espace de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés par une poignée d'Européens et près de 200 auxiliaires africains. Que sont devenues ces institutions royales après environ un demi-siècle de présence française marquée par une administration particulièrement peu étoffée et par une emprise restée longtemps très partielle sur le territoire formant l'ancien Moogo ? Et si d'aventure, nous laissant prendre au jeu de la rhétorique coloniale, nous pensions que la France avait fait d'une administration directe débarrassée des intermédiaires africains issus de la noblesse ou de l'aristocratie la règle guidant tous ses actes avec succès, alors comment expliquer la vitalité si évidente des institutions royales en ce début de XXI^e siècle ?

Tout au long de mes enquêtes, j'ai acquis la certitude que la coexistence d'un régime républicain et monarchique n'est qu'un apparent paradoxe et certainement pas une anomalie historique. L'hypothèse forte qui a guidé ma thèse de doctorat, et donc ce livre qui en est la version remaniée¹⁰, est l'idée selon laquelle au Burkina, l'État, issu de trajectoires historiques plurielles, a acquis un mode de fonctionnement spécifique au cours de nombreuses décennies qui ont vu se heurter, mais aussi parfois s'ajuster, des formes de gouvernement à la fois anciennes et plus récentes, endogènes et exogènes, qui ont souvent plus de caractères compatibles qu'un regard trop superficiel ne le laisserait supposer. Cette hypothèse corrobore en de nombreux points l'idée notamment défendue par Jean-François Bayart et Romain Bertrand selon laquelle l'État en Afrique comme dans d'autres espaces anciennement colonisés n'est pas partout – et loin s'en faut – une pure importation venue de l'Occident, et que « la domination de l'État métropolitain colonisateur s'est greffée sur des processus endogènes de formation de l'État qu'elle n'a pas systématiquement annulés, mais qu'elle a recomposés, amplifiés ou

9. Là aussi, Benedict Anderson nous met en garde contre la vision essentialiste des identités, et plus particulièrement des communautés nationales qui sont avant tout des communautés imaginées dépendantes du sentiment ou de la sensation qu'ont ses membres d'y appartenir à travers un ensemble de significations et de temporalités partagées. Cf. Benedict Anderson, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte Poche, 2002.

10. Benoît Beucher, *Quand les hommes mangent le pouvoir. Dynamiques et pérenité des institutions royales mossi de l'actuel Burkina Faso (de la fin du XIX^e siècle à 1991)*, thèse de doctorat en Histoire, Jacques Frémeaux (dir.), Université Paris IV-Sorbonne, 2012, 2 vol., 664 et 151 p.

fondés¹¹ ». Bien entendu, un concept historiquement et géographiquement situé comme celui d'« État » mérite que l'on en précise le sens, particulièrement lorsqu'il s'agit de l'appliquer à la société mossi précoloniale.

Il est à noter que le mooré, la langue des Mossi, n'a aucun mot se rapportant précisément à la notion d'État. En tant que concept analytique, il peut être compris comme une institution au moyen de laquelle s'exerce un mode de gouvernement reposant sur une idée abstraite du bien commun dépassant les intérêts purement individuels, familiaux ou claniques. Mais cette définition minimale de l'État serait incomplète si l'on ne précisait pas qu'il n'est en rien désincarné. Il s'appuie sur un corps de fonctionnaires ou plus généralement d'individus dont les fonctions, telles qu'elles sont reconnues par la société ou le Prince, en font un corps spécialisé détenteur d'une connaissance du gouvernement des hommes et de l'administration des choses également spécialisée. Cette technique du gouvernement et le savoir ainsi que les principes abstraits qu'ils servent, notamment juridiques, légitiment selon l'idéal-type wébérien le monopole de la violence et son usage sur un territoire donné¹². Celle-ci, à son tour, peut être exercée par des individus qui en ont officiellement reçu la charge et qui ne peuvent passer pour de simples hommes de main poursuivant des intérêts personnels bien que Charles Tilly ait montré le caractère prédateur de certains États qui, selon ses mots, s'adonnent parfois à des formes de « racket » organisé¹³. Dans les cours qu'il a dispensés au Collège de France sur l'État, Pierre Bourdieu ajoute quant à lui une dimension essentielle, à savoir le fait qu'il est aussi une « banque centrale de capital symbolique¹⁴ ». En cette qualité, l'État ne renvoie pas uniquement au monopole – ou à la tentative de monopolisation – de la violence légitime ; celle-ci est aussi, et surtout, symbolique. L'État est en effet dispensateur d'honneurs et de déshonneurs qui constituent le fondement de l'ordonnancement du corps social. Il légitime les positions de pouvoir que certains exercent au nom d'une poignée d'autres. Je montrerai tout au long de cet ouvrage que ceci vaut aussi bien pour l'État français, anglais ou japonais dont parle Bourdieu, que pour le cas des États royaux mossi¹⁵.

11. Jean-François Bayart et Romain Bertrand, « De quel "legs colonial" parle-t-on ? », *Esprit*, déc. 2006, p. 16.

12. Max Weber, *Économie et Société*, Paris, Pocket, t. 1, 1995, p. 97.

13. Charles Tilly, « La guerre et la construction de l'État en tant que crime organisé », *Politix*, vol. 13, n° 49, 1^{er} tri. 2000, p. 99.

14. Pierre Bourdieu, *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992*, Paris, Raisons d'agir / Seuil, 2012, p. 196.

15. Notons d'ailleurs que lors d'un cours au Collège de France, un auditeur a souhaité avoir quelques précisions concernant le cas de l'État en Afrique jusque-là totalement évacué

Bien que je n'ignore pas la difficulté qu'il y a à employer ce concept qui fait défaut dans la langue locale, je pense cependant qu'il peut revêtir un fort intérêt heuristique en permettant une approche comparée du politique. Car, au cours de la période coloniale, ce qui se joue n'est rien de moins que la rencontre de trajectoires historiques diverses de la formation et de la construction de l'État¹⁶, l'un étant nourri par près de quatre siècles de renforcement et de centralisation incomplets du pouvoir dans le *Moogo*, l'autre par celle de l'État jacobin se réclamant, du moins dans les principes, de la Révolution française. Je postule, et je tâcherai d'en apporter la preuve tout au long de ce livre, que la rencontre de ces deux formes d'étaticité à la trajectoire historique particulière, il est vrai, a pu donner naissance à des parcours d'accommodation¹⁷ entre la noblesse mossi et les officiers et administrateurs français qui ont gouverné la région à partir des années 1895-1897. En d'autres termes, je pense que le mode de gouvernement colonial, dans ses principes de fonctionnement, dans son aspiration à territorialiser et à bureaucratiser le pouvoir, n'est pas fondamentalement éloigné des processus en cours au sein de la société mossi bien avant la conquête. Je ne veux pas dire par là que l'instauration du gouvernement colonial s'est parfaitement greffée sur des processus d'étatisation locaux plus anciens, et que cela s'est traduit par des formes de collaboration dénuées de malentendus, de conflits, entre les acteurs européens et africains. Je n'interprète pas davantage cette période coloniale comme une forme de parachèvement d'un État précolonial prétendument moins abouti, m'inscrivant ainsi en faux contre une vision unilinéaire du « progrès » qui, comme l'a notamment relevé Jennifer Pitts, a été un élément central dans la maturation d'une

par Bourdieu. Le sociologue a répondu de façon évasive que « c'est un problème compliqué » auquel il est impossible de « répondre en quelques phrases ». Aucune suite ne sera donnée... Cf. P. Bourdieu, *Sur l'État...*, op. cit., p. 238.

16. Je reprends ici la distinction faite par Bruce Berman et John Lonsdale entre la formation (« *stateformation* ») et la construction (« *statebuilding* ») de l'État. La première renvoie à un ensemble de procédures (conflits, négociations, etc.) de caractère inconscient, s'inscrivant dans la moyenne ou longue durée, et faisant intervenir des acteurs n'appartenant pas nécessairement aux élites. La seconde s'inscrit dans une vision plus instrumentaliste de l'État et fait la part belle aux projets et stratégies mis en œuvre par les élites pour faire de l'État une institution gouvernementale effective. Cf. Bruce Berman, John Lonsdale, *Unhappy Valley. Conflict in Kenya & Africa*, vol. 1 *State and Class*, London/Nairobi/Athens, James Currey/Heinmann Kenya/Ohio University Press, 1992, chap. 2.

17. Sur les complicités ou du moins les alliances stratégiques entre des élites politico-religieuses africaines et des administrateurs coloniaux, voir David Robinson, *Sociétés musulmanes et pouvoir colonial français au Sénégal et en Mauritanie, 1880-1920. Parcours d'accommodation*, Paris, Karthala, 2004.

«bonne conscience coloniale¹⁸». Cette vision de l'histoire, en réalité plurielle, soutenue par des hommes et des desseins politiques très contrastés, tend, pour faire simple, à déterminer un *continuum* en matière de développement politique des sociétés africaines, pour ne citer qu'elles, dont le stade primitif serait l'«anarchie» (les sociétés «acéphales»), le stade le plus abouti, les États, et le stade intermédiaire, les chefferies ou «féodalités». C'est encore la thèse défendue par l'ancien administrateur colonial Hubert Deschamps en 1962, lui qui ne voit le passage du premier au dernier stade que comme le résultat d'une influence «extérieure» aux sociétés africaines (islamisation, guerres conduites par des étrangers, etc.)¹⁹. L'objet de mon ouvrage est précisément de mettre en lumière l'historicité propre de l'État chez les Mossi sur la longue durée et d'interroger l'articulation toujours problématique, non linéaire, de modèles d'étaticité ou de pratiques de gouvernement à la fois endogènes et exogènes.

Enfin, je ne soutiens pas davantage l'idée selon laquelle l'État post-colonial serait le simple héritier de ses prédécesseurs, irrémédiablement englué dans les contradictions que ne manquerait pas de susciter le processus d'hybridation dont il serait issu. Lui aussi a ses spécificités historiques qui sont notamment affaire de contextes particuliers marqués, par exemple, par la guerre froide, les processus de décolonisation, le libéralisme économique et l'appel à la démocratisation des régimes africains dans les années 1990. À quoi il faudrait ajouter la particularité des hommes chargés du gouvernement ou de l'administration du pays ainsi que celle de leurs rapports avec d'anciens sujets impériaux devenus des citoyens toujours plus nombreux à quitter les espaces ruraux pour gagner la ville, à être scolarisés, à revendiquer un droit d'entrée dans la modernité ainsi qu'à réclamer le plein exercice de leurs droits et obligations civiques. Tout ceci conduit à être sensible aux effets de seuils, de transition, qui sont le plus souvent marqués à la fois par des tendances lourdes, celles de processus historiques complexes, anciens, dont la trajectoire historique ne peut que difficilement être déviée, mais aussi par la contingence liée au hasard des rencontres, des caractères, de la formation des hommes en présence, du contexte politique, social et économique à la fois local et global.

18. Jennifer Pitts, *Naissance de la bonne conscience coloniale. Les libéraux français et britanniques et la question impériale (1770-1870)*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Les Éditions Ouvrières, 2008. Voir en particulier le premier chapitre.

19. Hubert Deschamps, *Les Institutions politiques de l'Afrique noire*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 1962, p. 13.

En somme, j'entends montrer que la noblesse mossi a été (co-) productrice de l'histoire de l'émergence et de l'affirmation de l'État dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest, et que les malentendus qui ont souvent émaillé les relations entre cette noblesse et ses interlocuteurs européens mais aussi africains – le plus souvent des roturiers à partir des années 1940-1950 –, n'ont pas moins été « opératoires²⁰ » dans bien des cas.

L'ESPACE, LA DURÉE ET LES HOMMES

Cet ouvrage, qui se situe à la croisée de l'histoire et de l'anthropologie politiques, a pour cadre géographique l'actuel Burkina Faso. Ainsi rebaptisé en 1984 lors de la Révolution conduite par le capitaine Thomas Sankara, ce territoire épouse peu ou prou celui de la colonie de Haute-Volta, érigée en 1919. À l'exception d'une courte période entre 1932 et 1947 qui a vu sa dislocation et son dépeçage en trois parties rattachées respectivement à la Côte d'Ivoire, au Soudan français (actuel Mali) et au Niger, cet espace de plus de 270 000 km² a intégré le Moogo dans sa totalité. La capitale royale qu'a été Waogodgo, francisée sous le nom de « Ouagadougou », s'est imposée non sans mal comme le chef-lieu de la colonie de Haute-Volta, puis la capitale de l'État indépendant. De fait, le Moogo en a constitué le cœur, à la fois sur le plan administratif, mais aussi géographique. Nous verrons que ceci n'a pas été le fruit du hasard. Bien loin des clichés selon lesquels les frontières coloniales auraient été systématiquement tracées au cordeau, de façon purement arbitraire, on ne peut que constater le fait que celles de la Haute-Volta/Burkina ont épousé au nord et au sud les limites qui ont vraisemblablement été celles du Moogo à la fin du XIX^e siècle. Par ailleurs, il faudrait nuancer l'idée selon laquelle le territoire voltaïque a été une création coloniale purement artificielle, sans aucune réalité historique, dans la mesure où il a mis en contact des populations qui n'ont pas toutes vécu isolément avant 1919. Avant la conquête, les Mossi n'ont pas vécu repliés sur eux-mêmes comme toute une littérature coloniale l'a longtemps laissé croire. Bien que solidement défendu, le Moogo a entretenu des liens – pour le meilleur et pour le pire – avec les populations samo que les Mossi considèrent encore comme leurs « parents à plaisanterie²¹ », avec les Peul

20. Jean-François Bayart, *L'Illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, p. 55.

21. Cette pratique, très répandue en Afrique de l'Ouest, permet d'établir des relations familiales symboliques et des alliances avec certaines populations ou certains membres de sa famille. Ces relations sont généralement placées sous le signe de la familiarité parfois la plus crue. Dans ce cadre précis, il est possible de se moquer de son parent ou allié à plaisanterie (*rakiya* au sg., *rakiiba* au pl.) sans risquer d'en venir aux mains avec lui. Pour cette raison,

qui n'ont que partiellement été assimilés à la société mossi là où ils y ont formé des enclaves, avec les Gourmantché (ou Gulmanceba) considérés comme apparentés sur le plan historique, avec les Bisa dont on retrouvait des femmes jusque dans la couche du roi mossi de Tenkodogo, ou encore avec les Gourounsi (ou Gurunse) considérés comme des « barbares » constituant un vivier « naturel » d'esclaves avant la conquête coloniale²². Tout au long de l'existence de la colonie voltaïque, ces échanges, à la fois économiques mais aussi politiques et moraux, se sont intensifiés, tandis qu'à partir de l'extrême fin des années 1950, la place des royautes mossi dans le processus de construction et de formation de l'État-nation voltaïque est devenue à la fois centrale et débattue. En somme, comme le notent Carola Lentz et Paul Nugent à propos des Asante du Ghana, les ethnicités modernes – ici mossi – se sont aussi développées au sein des frontières coloniales²³; autrement dit, ces dernières ont fini par faire sens pour les sociétés colonisées. Elles ont partiellement contribué à donner corps, ou à recomposer, les formes de groupalité²⁴ – je n'emploierai pas ici le terme d'« ethnie » par trop réifiant – qui ont assuré leur cohésion. Ceci explique pourquoi le choix de faire du Burkina le cadre spatial de l'étude sur une si longue durée, de la fin du XV^e siècle à nos jours, m'a paru justifié et non le résultat d'une approche téléologique de l'histoire qui postulerait l'existence d'un nécessaire *continuum* entre l'ancien Moogo et l'actuel Burkina.

il est possible de considérer que le *rakiiré* constitue une forme de relation « diplomatique » qui permet d'apaiser les relations entre sociétés voisines. Sur cette question, voir Cécile Canut et Étienne Smith, « Pactes, alliances et plaisanteries : pratiques locales, discours global », *Cahiers d'Études Africaines*, n° 184, 2006, pp. 687-754; E. Smith, *Des Arts de faire en société : parentés à plaisanteries et constructions identitaires en Afrique de l'Ouest (Sénégal)*, Sciences Po-CERI, thèse de doctorat en Science politique, 2010; Alain Joseph Sissao, *Alliances et parentés à plaisanterie au Burkina Faso. Mécanisme de fonctionnement et avenir*, Ouagadougou, Sankofa & Gurli Éd., 2002.

22. Maurice Bazémo, « L'apport de l'esclavage dans la construction de l'ethnie gurunsi au Burkina Faso », *Cahiers du CERLESHS*, 1^{er} numéro spécial, séminaire sur les sociétés du Burkina Faso au temps de l'esclavage, Ouagadougou, 15-16 janv. 1999, pp. 7-13.

23. Carola Lentz, Paul Nugent, « Ethnicity in Ghana: a comparative perspective », in C. Lentz, p. Nugent (éd.), *Ethnicity in Ghana. The Limits of Invention*, Londres, MacMillan Press, 2000, p. 14, et Richard Kuba, Carola Lentz, Claude Nurukyor Somda, *Histoire du peuplement et relations interethniques au Burkina Faso*, Paris, Karthala, 2003, p. 9.

24. Cf. Rogers Brubaker, Junqua Frédéric, « Au-delà de l'« identité » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 139, sept. 2001, p. 74; Frederick Cooper, *Le Colonialisme en question. Théorie, connaissance, histoire*, Paris, Payot, 2010, p. 103. J'analyserai dans cet ouvrage la façon dont se sont opérés les classements identitaires en situation coloniale tout en montrant que la production des taxinomies impériales a été partagée avec les acteurs africains et non pas seulement imposée à eux selon les schèmes de lecture des agents administratifs ou militaires français.

Pour autant, si mon attention se porte essentiellement sur la Haute-Volta/Burkina, il n'est pas question d'occulter l'intégration des sociétés mossi dans l'espace sous-régional ouest-africain, pas plus que je ne passerai sous silence l'insertion à des degrés divers du Moogo dans le processus de mondialisation politique, économique, culturelle ou religieuse contemporain. Les Mossi sont en effet unis par de très anciens liens aux populations nanumba, mamprusi et dagomba aujourd'hui établies dans la partie septentrionale de l'actuel Ghana (ancienne Gold Coast). Ces relations se sont maintenues au-delà de la conquête coloniale, particulièrement au cours de l'entre-deux-guerres, au rythme de mouvements migratoires d'autant plus intenses que le travail forcé sévissant en Afrique occidentale française (AOF) est devenu intolérable pour les populations mossi et que les perspectives d'un travail mieux rémunéré en Gold Coast ont rendu ce territoire attractif. Ces mêmes migrations de travail ont également conduit de nombreux Mossi en Côte d'Ivoire au cours de la même période. Leur installation a parfois été définitive, mais les relations avec les *naaba* demeurés en Haute-Volta sont souvent restées très fortes. Ajoutons que, de façon plus générale, les souverains mossi, à commencer par le Moogo Naaba de Ouagadougou ainsi que ses hauts dignitaires, ont joué un rôle éminemment politique à l'échelle de l'AOF, soit par leur participation officielle aux instances consultatives de cette fédération, soit, à partir de 1945, dans le cadre d'élections dont les enjeux ne se sont pas limités aux territoires au sein desquels elles ont été organisées. Enfin, l'insertion des sociétés mossi dans des processus plus globaux sera analysée. Pensons notamment à la participation de la noblesse et de ses sujets lors des deux conflits mondiaux, à la prise en charge par cette dernière des conséquences économiques et politiques locales de la crise mondiale de 1929, à son implication dans les regroupements régionaux à l'échelle ouest-africaine à partir de l'extrême fin des années 1950, ou encore à sa contribution à l'organisation des flux de main-d'œuvre ouest-africains à partir des années 1960.

Cette histoire, interrogeant des dynamiques géographiques qui imposent un fin jeu d'échelles, s'appuie également sur une chronologie privilégiant la longue durée par décloisonnement des classiques césures entre un « moment » précolonial, colonial, puis post-colonial. Ce choix d'un allongement de la durée m'est apparu nécessaire au fur et à mesure que prenaient corps mes recherches sur les royautes mossi. Mes premiers travaux sur la question, engagés en 2000, ont essentiellement porté sur la période coloniale pour laquelle les sources écrites sont les plus nombreuses et faciles d'accès, situation qui se prête le mieux à des recherches qui ont été sérieusement limitées par des contraintes de temps et matérielles. Cependant, il m'est clairement apparu que l'annexion du Moogo

par la France ainsi que l'établissement d'une administration coloniale régulière n'ont pas porté un coup fatal aux États royaux mossi. Ceux-ci ont néanmoins dû s'adapter au nouvel ordre politique tout en préservant l'essentiel, à savoir la légitimité fondant l'autorité des *naaba*. Seul un allongement du cadre chronologique a pu permettre de mieux saisir ce phénomène complexe. Il a notamment permis d'expliquer les ressorts d'une « modernisation conservatrice²⁵ » revendiquée par la cour royale de Ouagadougou dans les années 1920-1930. Il s'est alors agi pour le roi et son entourage d'opérer un tri dans ce que la « mise en valeur » de l'espace impérial français (nous parlerions aujourd'hui de développement économique et social) a pu avoir de bénéfique pour leur autorité et leur prestige. Le développement de l'enseignement scolaire en langue française, l'incorporation au sein des troupes coloniales, la contribution à la densification du réseau routier, l'introduction d'automobiles, la conversion au christianisme, etc., ont été autant de viatiques ou de ressources permettant l'entrée de la royauté dans une ère nouvelle lui donnant en retour les armes matérielles, morales et symboliques prêtes à être utilisées afin de tenir tête à une nouvelle élite roturière montante, elle aussi revendiquant son ouverture sur le monde moderne. En somme, les États royaux mossi ont donc continué de faire sens dans les esprits tout en étant soutenus à la fois par des traditions et des principes de gouvernement anciens ainsi que par de nouvelles sources de légitimité découlant de l'insertion du Moogo dans l'espace impérial français²⁶. De fait, et pour reprendre les mots de Romain Bertrand, j'accorde ici une place centrale au « hors-champ indigène du monde colonial », c'est-à-dire à l'historicité propre des sociétés politiques colonisées²⁷.

L'allongement chronologique n'a pas uniquement été réalisé en amont, mais aussi en aval dans la mesure où ces institutions royales, certes sensiblement informées par près d'un demi-siècle de présence française, ont sans conteste survécu à l'instauration des régimes républicains ou militaires à partir des années 1959-1960, et ont à leur tour

25. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006, chap. V.

26. Vincent Hiribarren a mis en lumière un phénomène très semblable dans le cas du Borno (actuel Nigeria). Ses travaux montrent la persistance des frontières à la fois géographiques et mentales de cet espace politique bien au-delà de la conquête coloniale. Cf. Vincent Hiribarren, *A History of Borno: Trans-Saharan African Empire to Failing Nigerian State*, Londres, Hurst, 2015, et du même auteur : *From a Kingdom to a Nigerian State: The Territory and Boundaries of Borno (1810-2010)*, thèse de doctorat, Université de Leeds, 2012.

27. Romain Bertrand, « Politiques du moment colonial. Historicités indigènes et rapports vernaculaires au politique en "situation coloniale" », *Questions recherche*, n° 26, oct. 2008. URL : <http://www.ceri-sciences-po.org/publica/qdr.htm>, et du même auteur : *État colonial, noblesse et nationalisme à Java. La Tradition parfaite*, Paris, Karthala, 2005.

contribué à placer l'État post-colonial sur une trajectoire historique propre qui lui a donné un fonctionnement spécifique. S'il est vrai qu'aucun des régimes qui se sont succédé depuis l'indépendance²⁸ n'a été tout à fait le digne rejeton de ses prédécesseurs coloniaux, je pense néanmoins que les problèmes liés au gouvernement de la Haute-Volta/Burkina sont restés fondamentalement les mêmes pour les nouvelles élites placées à la tête de l'État, à savoir comment autonomiser leur pouvoir vis-à-vis de royautes dont l'ascendant sur les sujets mossi est resté fort, ou comment mettre à profit l'autorité des *naaba* afin de renforcer ce même pouvoir et de le légitimer par un ancrage historique rendu possible par une politique plus conciliante à leur égard. De fait, le débordement du cadre chronologique bien au-delà des années 1960, parfois vu avec scepticisme par des historiens qui estiment ne pas disposer des sources suffisantes ou du moins du recul nécessaire pour faire cette histoire encore « chaude », s'avère nécessaire bien que je reconnaisse qu'il soulève d'importants défis méthodologiques.

Venons-en maintenant aux Mossi qui constituent le cœur de l'ouvrage. À vrai dire, il n'existe aucun critère objectif permettant de distinguer à coup sûr un Mossi de quelqu'un qui ne l'est pas. Il est donc nécessaire de partir de la définition que se donnent eux-mêmes ceux qui revendiquent leur appartenance à une identité commune qui, avec le temps, a fini par réunir tous ceux qui se disent les descendants du couple primordial formé par la princesse Yenenga et le chasseur d'éléphants Riaré, ainsi que de leur fils, Naaba Wedraogo, considéré comme le premier souverain du Moogo. En réalité, cette auto-définition n'est pas immémoriale. Elle a varié selon les espaces et évolué avec le temps. Nous verrons qu'avant la colonisation, la société mossi a été englobante²⁹. L'intégration en son sein a très certainement été sélective. Elle n'a pu être

28. Les régimes civils et militaires se sont succédé en Haute-Volta/Burkina au rythme des coups d'État qui ont émaillé la vie politique du pays depuis 1960. Les voici pour mémoire : I^{re} République présidée par Maurice Yaméogo (1960-1966) ; régime militaire du général Sangoulé Lamizana (II^e République de 1970 à 1974 ; III^e République de 1977 à 1980, chacune entrecoupée par un régime d'exception) ; régime militaire du colonel Saye Zerbo (1980-1982) ; régime militaire du commandant Jean-Baptiste Ouédraogo (1982-1983) ; Révolution du capitaine Thomas Sankara (1983-1987) ; régime de transition du capitaine Blaise Compaoré (1987-1991) ; IV^e République présidée par ce dernier (1991-2014) ; gouvernement de transition présidé par Michel Kafando (2014-2015) ; retour à la III^e Rép. avec la présidence de Roch Marc Christian Kaboré (2016-...).

29. Jean-Loup Amselle, dans sa tentative de déconstruction du concept d'« ethnie », propose de lui substituer la distinction entre des « sociétés englobantes » et « englobées ». Les premières se signaleraient par leur organisation sous forme d'États, empires, royaumes et chefferies. Elles possèderaient « la capacité maximale de délimitation de l'espace ». Cf. Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo, *Au Cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 1999, p. 29.

réussie qu'au prix du lent oubli collectif des origines étrangères des nouveaux venus. Cette intégration a aussi dépendu de l'adoption ou de l'acceptation d'une éthique aristocratique et d'une haute conception morale mossi qui ne sont pas le propre de la noblesse. Cette éthique et cette conception morale sont fortement liées à la maturation d'un système politique monarchique garantissant une forme de sécurité collective vis-à-vis des populations voisines. Ce rapport moral liant les Mossi aux sociétés samo, lobi, bisa ou gourounsi, prend la forme d'une frontière mentale et sociale au sens de Frederik Barth³⁰, c'est-à-dire d'une ligne de partage plus ou moins stable entre « Nous » et « Eux » donnant en retour corps à la société globale mossi.

Au cours de la période coloniale, de nombreux documents émanant de l'administration ont tenté de classifier les populations mossi et « apparentées » en fonction de la langue parlée, du territoire occupé, des traditions et histoires partagées et, dans le meilleur des cas, des déclarations des principaux intéressés, ou tout au moins des élites politiques. Nous aurons l'occasion de découvrir dans cet ouvrage de nombreux exemples de réification des identités en situation coloniale tout en bénéficiant d'un important renouvellement historiographique autour de cette question³¹. Par souci de commodité, qu'il me soit cependant permis de dire que les Mossi occupent majoritairement la partie centrale de l'actuel Burkina, à savoir l'espace allant de Ouahigouya au nord à Tenkodogo au sud, et de Koudougou à l'ouest à Koupéla à l'est. Du moins si l'on excepte les nombreuses diasporas principalement établies en Côte d'Ivoire et au Ghana à partir de l'entre-deux-guerres. Parce que les tentatives visant à classifier les populations et à produire des données statistiques peuvent avoir des effets très réels à la fois sur le plan des auto-identifications mais aussi culturel ou politique³², il n'est pas inutile de rappeler qu'elles ont toutes consacré les Mossi comme le groupe majoritaire au sein de la colonie de la Haute-Volta puis de l'État indépendant voltaïque/burkinabè où ils pèsent de façon stable pour près de 50 % de la population totale. Là aussi, nous constaterons que ce poids démographique n'est pas le résultat d'un accident de l'Histoire.

30. Frederik Barth, *Ethnic Groups and Boudaries : The Social Organization of Culture Difference*, Bergen/Oslo, Universitetsforlaget, Londres, George Allen et Unwin, 1969, et Philippe Poutignat, Jocelyne Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 2008.

31. Voir notamment les ouvrages désormais classiques que sont : J.-L. Amselle, E. M'Bokolo (dir.), *Au Cœur de l'ethnie...*, op. cit. ; Jean-Pierre Chrétien, Gérard Prunier (dir.), *Les Ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala/ ACCT, 1989.

32. Cf. Vincent Bonnacase, *La Pauvreté au Sahel. Du savoir colonial à la mesure internationale*, Paris, Karthala, 2011, en particulier le 1^{er} chapitre pour la période coloniale.

Parmi cette population mossi estimée par les autorités coloniales à environ 1,5 million d'individus peu avant la Première Guerre mondiale, et qui rassemble environ 7 millions d'âmes aujourd'hui, on trouve une noblesse dont certains membres sont devenus chefs (*naaba*) ou rois (*dima*). Ces hommes, dont les Mossi disent qu'ils ont « mangé le pouvoir », sont au cœur de cet ouvrage. Si la question de l'État en pays mossi, de son émergence, de ses recompositions, de son articulation à d'autres formes d'étatisme coloniales et post-coloniales, est ici le fil directeur, il n'est pas question pour autant d'en faire une histoire des institutions désincarnée. De même, le pouvoir n'est pas traité comme une chose qui se cumule, se transmet ou se perd à l'image d'une simple marchandise comme le rappelle Michel Foucault. Pour le philosophe, le pouvoir, et nous dirions de même pour les institutions qui le soutiennent ou dans le cadre desquelles il s'exerce, doit « être analysé comme quelque chose qui circule, ou plutôt comme quelque chose qui ne fonctionne qu'en chaîne » dans la mesure où il « n'est jamais localisé ici ou là, il n'est jamais entre les mains de certains, il n'est jamais approprié comme une richesse ou un bien ». De sorte que le « pouvoir fonctionne. Le pouvoir s'exerce en réseau et, sur ce réseau, non seulement les individus circulent, mais ils sont toujours en position de subir et aussi d'exercer ce pouvoir³³ ». Cependant, ce fonctionnement du pouvoir n'est que rarement affranchi des contraintes ou des cadres institutionnels, de la mémoire, des traces laissées par ses formes anciennes, ou encore des habitudes des acteurs en présence. En somme, si le pouvoir s'exerce effectivement en réseau, et si les acteurs, occupant des places mobiles dans ces réseaux, peuvent tour à tour le subir ou l'exercer, il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de contraintes peuvent limiter durablement le champ d'action de certains plutôt que d'autres.

On regrettera peut-être que cet ouvrage porte essentiellement sur une élite quand les travaux consacrés aux « subalternes » se sont multipliés ces dernières années. Je montrerai qu'il est en tout état de cause possible de faire une histoire « par le bas », notion notamment introduite en France par Jean-François Bayart³⁴, tout en privilégiant l'étude d'une noblesse dont la position au sein de l'échelle sociale et des hiérarchies politiques est non seulement fluctuante, mais aussi dans une large mesure subjective,

33. Michel Foucault, « Il faut défendre la société. Cours au Collège de France. 1976 », Paris, Gallimard/Seuil, 1997, p. 26.

34. Pour un appel à prendre au sérieux le politique par le bas, cf. notamment J.-F. Bayart, « Le politique par le bas en Afrique noire. Questions de méthode », *Politique africaine*, n° 1, janv. 1981, pp. 53-82, et J.-F. Bayart, A. Mbembe, C. M. Toulabor, *Le Politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 2008.

tout dépendant de l'angle sous lequel on se place. Car l'histoire que je propose est, je l'espère, loin de se résumer à la « grande histoire » classique des institutions ou des relations internationales. Elle fait la part belle aux modalités d'une politique « par les marges », celle qui se conçoit, se décide, s'applique parfois bien loin des bureaux des gouverneurs, des ministres, du président ou du roi. Ces quelques précisions nous invitent à dépasser une lecture trop schématique, trop binaire, du « bas » et du « haut » qui finit par donner le « vertige » comme l'écrit avec humour et pertinence Peter Geschiere³⁵. Cette attention portée à la politique par les marges est fondamentale pour saisir les processus d'hybridation qui ont notamment donné forme à des États africains au fonctionnement spécifique. Elle permet également d'accorder toute son importance aux événements banals, quotidiens, *a priori* insignifiants ou surprenants, qui font du politique l'affaire de tous. Le politique peut ainsi s'exprimer à travers les grandes décisions et actes des élites engagées au sommet dans le processus de construction de l'État, mais aussi par le travail de sape des anonymes, ou les multiples formes d'adhésion qui peuvent avoir pour point commun avec les élites de se situer à l'intérieur de l'État avec souvent pour enjeu la captation de ses rentes économiques et/ou symboliques³⁶. C'est bien là que la frontière entre le haut et le bas se brouille. Par ailleurs, comment situer la noblesse, si tant est qu'elle forme un tout, dans l'écheveau des relations qui la lie à des degrés divers aux administrateurs coloniaux, aux Pères Blancs, aux nouvelles élites africaines (tirailleurs, instituteurs, auxiliaires de l'administration, *leaders* de partis ou de syndicats) ? Les *naaba* n'ont pas toujours été considérés par leurs interlocuteurs comme appartenant à une élite politique, ou devant l'être, et leurs agissements à leur égard ont pu les ranger, dans la pratique, dans la catégorie des subalternes, ce qui se voit avec netteté lors des luttes dites « anti-féodales » mises en œuvre en pays mossi au tout début du ^{xx}e siècle, ou au début des années 1980. Dans ces cas précis, la noblesse a élargi son répertoire d'actions et a travaillé dans l'ombre de l'État afin de saper les bases du pouvoir officiel.

En revanche, il est vrai que cette histoire des royautes mossi ne fait probablement pas assez cas de la façon dont la majorité des sujets les ont fait vivre, ont accompagné leur maturation politique ou lui ont opposé des formes de résistance. Les sources écrites, majoritairement produites par les acteurs européens de la colonisation (militaires, administrateurs civils, Pères Blancs et ethnographes) ou émanant des administrations et

35. Peter Geschiere, « Le politique en Afrique : le haut, le bas et le vertige », *Politique africaine*, n° 39, oct. 1990, pp. 155-160.

36. *Ibid.*

gouvernements de la Haute-Volta / Burkina indépendants, sont bien plus prolixes au sujet des *naaba*, plus particulièrement des rois de Ouagadougou, du Yatenga, et, dans une moindre mesure, de Tenkodogo et de Boussouma, que de leurs chefs subalternes ou de leurs sujets. Parmi ces derniers, la grande majorité n'y figure que sous la forme de groupes anonymes, le plus souvent de façon allusive, si bien qu'il est très difficile de retracer des trajectoires individuelles. Cependant, les sources orales pourraient permettre d'affiner nos connaissances sur le monde du pouvoir mossi. L'écriture d'une histoire plus dense et systématique des hommes – nobles et roturiers – et des commandements, notamment « périphériques », qui ont fait du Moogo un espace politique remarquablement stable dans ses fondements et dynamique dans sa capacité à s'adapter aux nouveaux contextes économiques, politiques, sociaux et religieux, prendra du temps. Elle ne pourra se faire que de façon collective. J'espère néanmoins apporter ici une contribution qui permettra d'appréhender de façon synthétique, sur la longue durée, les processus d'émergence, d'affirmation et de recomposition des États royaux mossi. Je forme aussi le vœu que ce livre puisse contribuer à une réflexion plus large sur la question de l'État et du politique en Afrique subsaharienne.

DES SOURCES « ICI, LÀ-BAS ET PARTOUT »

Très peu d'études synthétiques ont été réalisées sur l'histoire des royautes mossi prise sur la longue durée, c'est-à-dire de la fin du ^{xv}e siècle à nos jours. Du reste, pratiquement aucun historien ne s'y est penché. L'anthropologue américain Elliott P. Skinner est certainement celui qui a tenté, à ce titre, la synthèse la plus ambitieuse sur l'histoire du royaume mossi de Ouagadougou³⁷. Mais ses recherches, réalisées pour l'essentiel dans les années 1950-1960, restent à actualiser au regard des progrès de l'historiographie aussi bien consacrée à l'État en Afrique subsaharienne qu'aux sociétés colonisées, sans oublier les sociétés mossi elles-mêmes. À cette exception près, la plupart des études publiées en français ou

37. L'ouvrage majeur de Skinner sur la question, *The Mossi of the Upper Volta*, paru en 1966 en anglais et publié en 1972 en français, fait cesser les investigations en 1958, c'est-à-dire lors de l'échec du coup d'État du roi Kougri I^{er}, estimant qu'il marquait irrémédiablement le déclin de la royauté. Comme nous le verrons, ce pronostic vital a été trop vite engagé, ce qui a valu à l'auteur la refonte de l'ouvrage une trentaine d'années plus tard afin de poursuivre le propos jusqu'à la fin des années 1980, mais de façon moins documentée. Cf. E. P. Skinner, *The Mossi of the Upper Volta. The political development of a Sudanese people*, Stanford, Stanford University Press, 1964; et du même auteur, *The Mossi of the Burkina Faso. Chiefs, politicians and soldiers*, Illinois, Waveland Press, 1989.

en anglais sur le Moogo ont traité de son histoire précoloniale. Il suffit de rappeler l'apport majeur d'anthropologues comme Michel Izard³⁸ ou Junzo Kawada³⁹, le premier ayant notamment réalisé une monumentale ethnographie du royaume mossi du Yatenga, le second de Tenkodogo. Cependant, à notre grand étonnement, aucun travail comparable n'a été réalisé pour le royaume mossi qui est resté le plus influent sur le plan politique probablement tout au long de l'existence du Moogo, à savoir celui de Ouagadougou. Ajoutons que si deux importants recueils d'articles ont permis de préciser nos connaissances sur la Haute-Volta coloniale et le Burkina⁴⁰, pratiquement aucun ne traite de la question de ces royautés placées sous la domination française. Dans un précieux ouvrage publié en 1993, Jeanne-Marie Kambou-Ferrand a dressé une histoire minutieuse de la phase de conquête en pays voltaïque⁴¹, mais elle n'a guère porté son attention au-delà d'un tout début de ^{xx}e siècle censé marquer les progrès de la « pacification », prélude à la mise en place d'une administration coloniale régulière⁴². Enfin, il apparaît assez clairement que la période plus contemporaine, particulièrement celle qui s'ouvre au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, est presque absente des études consacrées au Moogo en dépit des importantes recherches conduites par Georges Y. Madiéga sur la formation des premiers partis politiques en Haute-Volta⁴³. Ces lacunes historiographiques posent question. Comment expliquer la rareté des ouvrages consacrés à des acteurs politiques et sociaux dont la présence et l'influence sur la vie politique en Haute-Volta/Burkina sont restées si fortes ? Pourquoi encore

38. Citons entre autres : M. Izard, *Introduction à l'histoire des royaumes mossi*, Paris/Ouagadougou, CNRS/CVRS, Recherches voltaïques, n° 12 et 13, 1970 ; *Le Yatenga précolonial, un ancien royaume du Burkina*, Paris, Karthala, 1985 ; *Gens de pouvoir, gens de la terre. Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (Bassin de la Volta Blanche)*, Cambridge, Cambridge University Press/Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1985 ; Moogo, *l'émergence d'un espace étatique ouest-africain au ^{xv}e siècle*, Paris, Karthala, 2003.

39. Junzo Kawada, *Genèse et dynamique de la royauté : les Mosi méridionaux (Burkina Faso)*, Paris, L'Harmattan, 2002.

40. Gabriel Massa, Georges Y. Madiéga (dir.), *La Haute-Volta coloniale. Témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala, 1995 ; Y. G. Madiéga, Oumarou Nao, (dir.), *Burkina Faso, cent ans d'histoire, 1895-1995*, t. 1 et 2, Paris/Ouagadougou, Karthala/PUO, 2003.

41. Jeanne-Marie Kambou-Ferrand, *Peuples voltaïques et conquête coloniale. 1885-1914, Burkina Faso*, Paris, ACCT/L'Harmattan, 1993.

42. Cet ouvrage de J.-M. Kambou-Ferrand peut être utilement complété par la thèse de doctorat en Histoire de Samuel Salo. Cf. S. Salo, *Recherche sur l'originalité de la résistance des Mossi aux agressions extérieures, 1884-1904*, Université de Ouagadougou, thèse de doctorat de 3^e cycle, 1975.

43. Voir notamment : G. Y. Madiéga, « Le rôle du RDA dans la reconstitution de la colonie de Haute-Volta (1947) », in *Actes du Colloque international de Yamoussoukro 18-25 octobre 1986 : R.D.A.-Rassemblement Démocratique Africain 40 ans*, t. 2, Abidjan, CEDA/Hatier, 1986.

la longue durée ainsi que l'approche trans-période semblent-elles avoir découragé la plupart de ceux qui ont travaillé sur le Moogo ? Ceci doit-il être mis sur le compte d'insolubles questions liées à l'inaccessibilité des sources ou à des défis méthodologiques majeurs ? Il est vrai que réaliser une telle histoire est un projet ambitieux qui ne manque pas de soulever des difficultés, et même des critiques.

Commençons par les sources écrites. Je n'en connais aucune produite au sein des cours royales avant l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire au moment où a émergé une élite lettrée en français. De fait, la très grande majorité d'entre elles sont le fait d'acteurs européens du moment colonial ainsi que de leurs successeurs voltaïques/burkinabè placés à la tête de l'État. Pour la période coloniale, ces sources proviennent presque toutes d'officiers et/ou d'administrateurs coloniaux d'une part, et de missionnaires catholiques (les Pères Blancs) de l'autre. La première difficulté qu'elles soulèvent est celle de leur grande dispersion. Pour l'époque coloniale, la plupart des documents officiels, ou du moins de nature administrative et politique, a été conservée au Sénégal, plus précisément à Dakar⁴⁴, l'ancien siège du Gouvernement général de l'AOF au sein de laquelle le Moogo a été incorporé. De très nombreux rapports politiques, économiques ainsi que divers courriers produits par des agents civils ou militaires déposés à Dakar ont été microfilmés. De leur production à leur réception, ces documents ont suivi un parcours hiérarchique allant du chef de poste ou de subdivision au gouverneur général de l'AOF – voire au ministre de tutelle à Paris – en passant par le commandant de cercle ainsi que par le gouverneur de la colonie ou inversement. Ces microfilms ont été déposés à Paris⁴⁵ ainsi qu'à Aix-en-Provence⁴⁶. Bien des documents qui n'ont pas été destinés à être transmis en haut lieu ont été conservés localement, mais ont fini par être dispersés lors de la dislocation de la colonie de Haute-Volta entre 1932 et 1947, quand une autre partie a vraisemblablement été perdue ou détruite lors de la prise de pouvoir du capitaine Sankara en 1983⁴⁷.

44. Aux Archives nationales du Sénégal (ANS). Georges Y. Madiéga a reproduit une très grande quantité d'archives déposées à Dakar et les a mises à la disposition du public au CNA. On trouve entre autres une grande quantité de rapports politiques relatifs à la période de l'après-guerre.

45. Aux Archives nationales de France-Centre d'accueil et de recherches des Archives nationales à Paris (ANF-CARAN), désormais consultables sur le site de Pierrefitte-sur-Seine.

46. Aux Archives nationales de France-Centre des archives d'Outre-mer (ANF-CAOM).

47. La regrettée Anne-Marie Duperray m'a confié avoir vu à Ouagadougou une partie de ces sources coloniales les plus anciennes dans des urnes électorales devenues inutiles sous la Révolution. Ces documents ne sont jamais réapparus. Nombreux sont ceux qui se